

LES 2ème JEUX DU CIRQUE

TOURNOI 3-2-1 HANDICAP 70% 29 / 30 JUIN 2024

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1

CE TOURNOI HOMOLOGUE PAR LA FFBSQ EST OUVERT AUX LICENCIES EN REGLE AVEC LA FEDERATION

ARTICLE 2: DEROULEMENT ET LIEU DE LA COMPETITION

LE TOURNOI SE DEROULERA AU BOWLING DE LA POMPIGNANE A MONTPELLIER LE TOURNOI SERA CONSTITUE DE 3 PHASES

PHASE 1: 16 TRIPLETTES SAMEDI MATIN / 16 TRIPLETTES SAMEDI APRES-MIDI PHASE 2: DOUBLETTE LE DIMANCHE A 8 H 30 (EQUIPES CLASSEES DE 17 A 32) PHASE 2BIS: DOUBLETTE LE DIMANCHE A 12 H (EQUIPES CLASSEES DE 1 A 16) PHASE 3: INDIVIDUEL LE DIMANCHE A 15 H

A L'ISSUE DE LA PHASE TRIPLETTE SERONT FORMEES LES DOUBLETTES (CES DERNIERES SERONT CONSTITUEES DES 2 JOUEURS AYANT REALISES LES 2ème ET 3ème TOTAUX HANDICAP COMPRIS)

LE JOUEUR AYANT REALISE LE MEILLEUR TOTAL HANDICAP COMPRIS DE LA TRIPLETTE JOUERA L'INDIVIDUEL

LES JOUEURS DE CHAQUE TRIPLETTE JOUERONT 6 LIGNES LES JOUEURS DE CHAQUE DOUBLETTE JOUERONT 6 LIGNES LES JOUEURS INDIVIDUELS JOUERONT 6 LIGNES

LE LISTING PRIS EN COMPTE SERA CELUI DU MOIS DE JUIN 2024

ARTICLE 3: CLASSEMENTS

IL Y AURA 3 CLASSEMENTS (HANDICAP COMPRIS):

LE CLASSEMENT TRIPLETTE SE FERA SUR LE TOTAL DES 36 LIGNES JOUEES PAR LES 3 JOUEURS (18 LIGNES DE LA TRIPLETTE + 12 LIGNES DE LA DOUBLETTE + 6 LIGNES DE L'INDIVIDUEL)

LE CLASSEMENT DOUBLETTE SE FERA SUR LES 12 LIGNES JOUEES PAR LES 2 JOUEURS LA CONSTITUANT

LE CLASSEMENT INDIVIDUEL SE FERA SUR LES 6 LIGNES JOUEES PAR CE DERNIER

ARTICLE 4: EGALITES

EN CAS D'EGALITE POUR LE CLASSEMENT INDIVIDUEL OU LES DOUBLETTES L'ARTICLE 23 DU REGLEMENT FEDERAL EN VIGUEUR SERA APPLIQUE
EN CAS D'EGALITE POUR LE CLASSEMENT GENERAL (TRIPLETTE + DOUBLETTE + INDIVIDUEL) L'AVANTAGE SERA DONNE A L'EQUIPE AYANT LE PLUS PETIT HANDICAP

ARTICLE 5: ENGAGEMENTS

ARTICLE 6: TOURS DE JEU DES TRIPLETTES

SAMEDI MATIN A 8 H 30 POUR 16 EQUIPES SAMEDI APRES-MIDI A 14 H POUR 16 EQUIPES

ARTICLE 7: RECOMPENSES

LES RECOMPENSES SONT CALCULEES SUR LA BASE DE 60 JOUEURS (20 EQUIPES) ET SERONT RE-EVALUEES SI LE TOURNOI COMPTE UN NOMBRE SUPERIEUR DE JOUEURS

ARTICLE 8: RECOMPENSES CLASSEMENT GENERAL (36 LIGNES)

1er : 300 EUROS + TROPHEE 2ème : 240 EUROS + SOUVENIR 3ème : 180 EUROS + SOUVENIR 4ème : 120 EUROS

5ème : 60 EUROS

ARTICLE 8 BIS: RECOMPENSES CLASSEMENT DOUBLETTES (12 LIGNES)

1er: 200 EUROS 2ème: 160 EUROS 3ème: 120 EUROS 4ème: 80 EUROS 5ème: 40 EUROS

ARTICLE 8 TER: CLASSEMENT INDIVIDUEL (6 LIGNES)

1er: 100 EUROS 2ème: 80 EUROS 3ème: 60 EUROS 4ème: 40 EUROS 5ème: 20 EUROS

ARTICLE 9: BILAN FINANCIER

RECETTES: 4692 EUROS

20 EQUIPES X 225 EUROS = 4500 EUROS PARTENAIRES + CLUB : 192 EUROS

DEPENSES: 4692 EUROS

720 LIGNES X 3,60 EUROS = 2592 EUROS FRAIS D'ORGANISATION : 300 EUROS RECOMPENSES : 1800 EUROS

INSCRIPTIONS:

LE FORUM DU BOWLING

TELEPHONE: 06-42-25-14-64

E-MAIL: GLADIATORESNEMAUSENSIS@GMAIL.COM

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DES GLADIATORES NEMAUSENSIS ET A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

> GLADIATORES NEMAUSENSIS 4 RUE FREDERIC CHEVILLON 13200 ARLES